



N° 1235 15 JANVIER 2010 ISSN 0753-0625 Bimensuel

LA LETTRE confédérale



van.craeynest@cfecgc.fr

Syndicaliste, inlassablement!

Cette première livraison 2010 de notre Lettre confédérale est l'occasion de vous adresser, au nom de l'ensemble de la Confédération, nos vœux les plus sincères de santé, bonheur et prospérité. Que cette nouvelle année vous apporte toutes les satisfactions à titre personnel, familial, professionnel et syndical! Et surtout courage, optimisme et persévérance pour affronter les difficultés de tous ordres qui se dressent sur le chemin!

2010 se présente dans le droit fil de 2009. Les démons de la finance spéculative reviennent à grands pas. La désindustrialisation se poursuit. L'activité repart doucement, de façon très variable suivant les régions du monde.

En France, le chômage poursuit sa progression et les amortisseurs sociaux s'essoufflent. En l'absence de reprise significative, nous ne ferons pas l'économie de mesures complémentaires pour éviter de voir toujours plus de personnes basculer dans la pauvreté. La suite (et fin !) du plan de relance, le financement des dépenses d'avenir, la définition d'une politique industrielle avec de nouvelles ambitions pour notre économie sont indispensables. Mais tout cela prendra du temps pour produire tous ses effets. De même, les dispositions que nous avons prises l'an dernier entre partenaires sociaux - chômage partiel pour éviter les licenciements; formation pendant les périodes d'inactivité... - sont utiles mais insuffisantes pour contrecarrer les destructions d'emplois.

C'est dans ce contexte où les salariés ne sont pas en situation de force pour défendre leurs intérêts que nous mobiliserons toute notre énergie, et elle est grande, pour apporter nos propositions, notre expertise et notre soutien au monde du travail. La CFE-CGC continuera inlassablement son travail d'écoute, de dialogue, de rassemblement. Nous savons tous que les gouvernements, quels qu'ils soient, les représentants patronaux, font leur miel des divisions et querelles, notamment entre les organisations syndicales. Nous préférons travailler à ce qui unit et rassemble. Nous devons dégager des majorités au sein des représentants des salariés pour que leur voix soit entendue.

Nombre de dossiers sociaux sont évoqués tous les jours sans solutions concrètes et pérennes. Retraites, dépendance, pénibilité, emploi des seniors, égalité professionnelle, travail des handicapés, insertion professionnelle des jeunes... 2010 doit être l'année de la résolution de tous ces dossiers pour que nous traversions cette nouvelle décennie avec confiance, gage de succès.





Stress

L'AGGRAVATION S'ACCÉLÈRE

Le Bureau international du travail (BIT) le confirme : dans tous les pays les pathologies en rapport avec le stress et les contraintes psychiques et sociales explosent. Aux États-Unis, en Angleterre, en Pologne, au Québec, etc... partout les coûts explosent et le nombre de personnes atteintes se multiplie. L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), ne s'appuyant que sur certains aspects des facteurs de stress et que sur certaines pathologies, démontre, chiffres à l'appui, la forte progression du phénomène entre 2000 et 2007. La CFE-CGC connaît particulièrement bien ce dossier : son Observatoire du stress confirme les analyses des scientifiques. La CFE-CGC a été auditionnée sur ses travaux en la matière par l'UMP, le PS, les services du Premier ministre et le Sénat. c'est dire l'intérêt et la reconnaissance de ses observations et recommandations. C'est aussi une raison supplémentaire pour former au maximum les personnels concernés par le stress dans l'entreprise, au coût économique indéniable et qui génère de graves dysfonctionnements. Le stress professionnel, c'est du perdantperdant, pour les entreprises et pour les salariés ! La CFE-CGC finalise de telles formations pour ses adhérents, elles seront fonctionnelles au printemps. Leur objet est de donner les outils nécessaires au décryptage et à l'analyse de ces situations afin de réagir à bon escient. Un militant bien formé à ces questions est aussi un militant en qui le salarié a confiance...

> Bernard Salengro b.salengro@cfecgc.fr

Paritarisme

QUESTIONS PRÉALABLES

Inscrite à l'agenda social en début 2009, la délibération sociale sur le paritarisme a été lancée par le MEDEF quelques jours avant Noël (le 23/12/2009). Pour la CFE-CGC il faut profiter de cette occasion pour renforcer le paritarisme en procédant à un état des lieux approfondi. De quel paritarisme parle-t-on ? Du paritarisme de négociation, de gestion ? Liet-on paritarisme et négociation collective ? Les partenaires sociaux seraient, dans

ce cas, légitimes à gérer les dispositifs qu'ils négocient. Ceux-ci doivent-ils administrer des dispositifs dont ils n'ont pas ou plus la paternité ? Ou alors, le paritarisme a-t-il la légitimité de s'occuper de tout ce qui concerne la relation de travail, qu'il s'agisse de la santé, du maintien des compétences ou de la rupture de la relation de travail, par exemple ? À moins que l'on considère que les partenaires sociaux aient vocation à gérer financièrement les contributions qu'ils instaurent. Le fait que certaines contributions soient votées par le Parlement, suite ou non à un accord des partenaires sociaux, ou ont besoin d'un acte administratif pour entrer en application, ne conduit-il pas à considérer le paritarisme comme une délégation de gestion par les pouvoirs publics? Autre approche, les partenaires sociaux ont légitimité à intervenir dans tout ce qui concerne la vie professionnelle, de la formation initiale à la retraite en passant par la vie active. On le voit on ne peut traiter du paritarisme que si l'on en définit bien le champ. Ce sera l'objet de la prochaine réunion.

Bernard Valette valette@cfecgc.fr

□ Action Logement

ATTENTION!

Le 4 janvier s'est tenu le premier conseil de surveillance de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL), structure faîtière d'Action Logement (ex 1% Logement), organe désormais strictement paritaire : un représentant par organisation syndicale face au MEDEF et à la CGPME. Si cette avancée est à souligner au moment où les principes mêmes du paritarisme sont trop souvent remis en cause, il reste tout de même à s'interroger sur le fait de savoir « à quoi servirait ce paritarisme s'il n'y a plus rien à gérer ? ». En effet, les informations de dernière minute portées à notre connaissance évoqueraient un nouveau décret à venir qui, après ceux qui ont confisqué l'argent des salariés, soumettrait le fonctionnement même du mouvement (Cil et leurs filiales) à l'appréciation préalable de l'administration. La CFE-CGC va donc rester très vigilante sur cette approche non admissible.

> Jean-Frédéric Dreyfus jean.frederic-dreyfus@cfecgc.fr

Appel aux retardataires ! Vous avez jusqu'au 20 janvier pour voter par correspondance à la MSA... Notre organisation est bien dans la course : elle est le deuxième syndicat en nombre de listes déposées. Ne gâchons pas ce premier succès : votez et faites voter CFE-CGC!

La profession de foi de la CFE-CGC pour les élections MSA 2010 est téléchargeable :

www.cfecgc.org/e_upload/pdf/ProfessionFoiV6.pdf

□ Croissance verte

LA CFE-CGC S'INVESTIT

Le 12 janvier, s'est tenu, sous la présidence de Valérie Létard, secrétaire d'État chargée de la solidarité, le troisième comité de pilotage préparant la Conférence nationale sur les métiers de la croissance verte du 28 janvier prochain. Pour chacune des onze filières, la synthèse des travaux présentait d'abord la situation de l'emploi et les transformations attendues, ensuite les constats et préconisations pour l'appareil de formation et le contenu des formations et diplômes, puis la mise en cohérence de l'offre et de la demande pour faciliter les recrutements et, enfin, les actions de promotion et de valorisation des métiers. La qualité des travaux dans des délais très courts a été soulignée et la CFE-CGC ne peut que saluer l'investissement de ses représentants dans ces groupes de travail, soulignée par ailleurs par l'administration.

> Jean-Frédéric Dreyfus jean.frederic-dreyfus@cfecgc.fr

☑ Retraite

LES BONNES QUESTIONS

L'année 2010 sera l'année de la retraite. Pour Danièle Karniewicz, présidente CFE-CGC de la CNAV : «Un rendezvous 2010 sur les retraites qui poserait la question de rallonger la durée d'activité ne peut pas se passer de trancher sur certaines formes de pénibilité». Il s'agira de prendre en compte cette pénibilité au moment de partir à la retraite : «quand il y a usure sur la santé (...) il faut sans doute donner une bonification par rapport à l'âge de départ en retraite». (RMC, 28.12.2010). Quant à savoir si, pour financer la retraite à l'avenir, il faudra travailler plus longtemps, là n'est pas la priorité, estime la secrétaire nationale : il faut d'abord «décider ce que l'on veut comme niveau de vie et donc de pension pour les retraités. Il faut prendre le débat sous cet angle et poser ensuite la question du financement du système : quel niveau de vie voulons-nous pour les générations futures quand elles seront à la retraite? Quels sont les moyens nécessaires pour l'assurer dans le cadre d'un système de répartition et de solidarité maintenu? Les Français comprendront alors qu'il faut faire des efforts car cela a forcément un coût». (Direct matin, 12.01.2010).

www.cfecgc.org

À VALORISER

Yves Jego, ancien ministre, est chargé par le président de la République d'une mission de rénovation du label «Made in France». La CFE-CGC l'a rencontré le 7 janvier pour lui faire part de ses propositions, notamment afin que le «Made in France» soit associé à des critères identifiant liés à la défense de l'emploi (création des produits en France), à la part de la valeur ajoutée pour notre pays (au moins 50 % du produit), au respect des normes environnementales et sociales française et des normes internationales du travail de l'OIT, en particulier pour la part des produits importés dans la production finale. La CFE-CGC a exprimé à l'ancien ministre sa volonté de voir traiter ce label comme un moven de promouvoir le comportement vertueux des entreprises qui réalisent l'essentiel de leur activité sur le territoire national.

→ Handicapés

LE FOSSÉ

«La loi de 2005 prévoyait que la cotisation versée par les entreprises qui n'ont pas d'action suffisante vis-à-vis du placement des personnes handicapées serait triplée. Il était également prévu une amélioration de l'accessibilité des bâtiments», souligne la CFE-CGC. Hélas ! relève-t-elle, «entre Noël et Nouvel an, discrètement, il a été décidé de reporter ces dispositions !». La CFE-CGC parle de «mépris» et dénonce les conséquences du «lobbying patronal». À l'adresse du gouvernement, elle constate : «le fossé se creuse entre le discours et les actes». (Cqué de presse, 6.01.2010).

Représentativité

Au Crédit Agricole CIB, le SNB CFE-CGC obtient un taux global de représentativité de 41 % (46 % des voix chez les cadres et 22 % chez les techniciens). Il conforte sa première place au sein du groupe CASA. Chez Areva, la CFE-CGC obtient 15,44 % des voix aux dernières élections professionnelles.



Écoute et accompagnement psychologique des adhérents CFE-CGC: 0800 715 555

≥ Philippe Séguin

HOMMAGE

La CFE-CGC a rendu hommage à Philippe Séguin, décédé le 7 janvier. Elle s'est souvenue d'un interlocuteur «franc et soucieux de la réalité de l'entreprise et des conditions de vie des salariés» lorsqu'il était ministre des Affaires sociales et de l'emploi (1986-1988). En qualité de premier président de la Cour des comptes, «sa rigueur a permis l'alerte sur des dérives également dénoncées par la CFE-CGC, notamment sur les comptes sociaux». La Confédération «s'attriste de voir la France perdre un de ses grands hommes politiques qui font son histoire». (Cqué de presse, 7.01.2010).

□ Formation □

DISCRIMINATION

Le Comité paritaire national pour la formation professionnelle (CPNFP) entend revoir les règles de prise en charge du Congé individuel de formation (CIF). La commission avance des critères de prise en charge des frais pédagogiques et de rémunération de la personne bénéficiaire d'un CIF qui «ne nous conviennent pas», explique Alain Lecanu. La CFE-CGC est «défavorable» aux dispositions de discrimination par les rémunérations que tente d'installer le CPNFP... (AEF, 13.01.2010).

☑ Police

CŒUR DE MÉTIER

Jean-Claude Delage, secrétaire général d'Alliance Police nationale CFE-CGC attend du ministre de l'Intérieur qu'il «arrête avec le quantitatif et passe à l'appréciation qualitative du travail des policiers». Il dénonce une «exigence de rendement» devenue «insupportable» et «contreproductive». Pour Alliance, «il faut recentrer le policier sur le cœur de son métier» et cesser d'affecter les agents sur des missions annexes «qui nous éloignent de la rue et des quartiers». (Marianne, 9.01.2010).

✓ HP

SUR LE DÉPART

Le nouveau plan social chez HP joue la carte de l'attractivité : un plan de départ de 30 000 à 400 000 euros pour les plus de 50 ans ayant beaucoup d'ancienneté. Des conditions «attractives» selon la CFE-CGC... (AFP, 8.01.2010).



Reims

CONGRÈS ÉLECTIF

Le congrès de Reims est l'occasion d'un renouvellement des instances confédérales. Est candidate à la direction confédérale la liste composée de :

- Bernard Van Craeynest (métallurgie) au poste de président
- Carole Couvert (IEG) au poste de secrétaire générale
- Jean-Frédéric Dreyfus (banque), au poste de trésorier national.
- 12 candidats se présentent aux postes de secrétaires nationaux pour 7 postes à pourvoir.
- 20 candidats se présentent aux postes de délégués nationaux pour 16 postes à pourvoir.

Seront également renouvelés le conseil juridictionnel et la commission de contrôle financier.

Liste enregistrée sous réserve de la validation du Conseil juridictionnel.

Forum

Dans la perspective de son congrès de Reims, la CFE-CGC recueille vos attentes sur le syndicalisme. Vos témoignages, expériences, commentaires... alimenteront sa réflexion qui sera restituée lors des débats de février prochain. Pour participer: connectez vous sur le forum en ligne: www.cfecgc.org!

≥ Prud'hommes

MÉFIANCE

Xavier Darcors, ministre du Travail, fait plancher ses conseillers sur une réforme de l'insitution prud'homale. Bernard Valette, secrétaire national, est méfiant : Les prud'hommes et la consultation qui en découle sont «la seule élection qui permet à chaque salarié de s'exprimer. Les supprimer suppose qu'on se soit assuré que des systèmes qui permettent la même chose exisent et fonctionnent». (Courrier cadres, 1.01.2010).





Prompts à gloser autour des échecs, d'une manière générale, les observateurs sociaux sont rares à s'intéresser aux vertus du syndicalisme bien compris. Deux auteurs osent le faire à partir de témoignages de nombreux

syndicalistes, dont le représentant CFE-CGC chez AXA, Joël Mottier. Où il est démontré que le dialogue social est à l'origine de «la performance globale de l'entreprise»...

«Osez le dialogue social dans l'enteprise» ; Éditions de l'atelier (Réalités du dialogue social) ; 18,50 euros.



LA COUPURE?

Dans une vaste enquête, l'APEC s'est intéressée à la perception qu'ont les noncadres de leurs supérieurs : commentvoient-ils leurs cadres hiérarchiques ? Principales conclusions : les intéressés se positionnent essentiellement sur le plan professionnel, «sans affect», dans une relation «plus amicale que conflictuelle». Les non-cadres placent les cadres dans un rôle de «protection», tout en considérant l'intérêt de leur «proximité» avec la direction. Ce caractère hiérarchique du cadre est affirmé : «pour les salariés non-cadres, les cadres dirigent, planifient et organisent». Accéder à la position cadre est déterminé par la faculté de «manager une équipe». En revanche, les non-cadres ne reconnaissent pas à leurs supérieurs hiérarchiques «ni le rôle de décideurs ni la mission de contrôle direct» et «encore moins la fonction d'innovation». L'APEC souligne que le groupe des cadres est considéré «comme une catégorie à part des autres salariés». Des différences sont pointées en termes de conditions de travail et de liberté dans l'organisation du travail. Cadres et noncadres partagent cependant le même risque face au chômage! Devenir cadre n'est une ambition que pour un non-cadre sur deux, la rémunération étant alors la principale motivation, avant l'intérêt pour la mission. Ne pas vouloir devenir cadre est avant tout ne pas vouloir «devenir chef» et ne pas risquer de «s'éloigner de son métier». Dans sa conclusion, l'étude de l'APEC évoque l'existence de deux «coupures» : une première entre les cadres et les «décideurs», une seconde

entre les cadres et les non-cadres, le tout étant significatif de «situations relationnelles figées» qui mettent en cause, notamment, «les logiques d'entreprise». L'APEC y voit le signe de l'isolement de la population cadre, ce qui accentue leur individualisme, voire le «chacun pour soi».

www.apec.fr

∠ Manager de proximité

JOUER COLLECTIF

Le magazine Courrier Cadres s'est intéressé au rôle «essentiel» des «managers de proximité», c'est-à-dire la maîtrise, dans l'entreprise. Jean-Luc Martin, délégué CFE-CGC de SFR a participé à cette réflexion. Sa conclusion : «Les équipes qui réussissent sont celles qui fonctionnent avec un esprit collectif, dans une ambiance de confiance et de respect (...). L'énergie qui se dégage de telles équipes débouche nécessairement sur une augmentation de la motivation individuelle et sur une amélioration de la productivité, ce qui devrait plaire aux directions». Selon Luc Boyer, chercheur à Paris Dauphine, «marginalisé, dévalorisé, assigné à des tâches d'exécution et de contrôle. l'encadrant de terrain n'a plus le temps de se consacrer à la création de liant. la coordination et l'écoute des collaborateurs». (Courrier cadres, 1.01.2010).

△ Avantages catégoriels

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Les avantages catégoriels dévolus à l'encadrement font parfois l'objet de contestations en justice. La CFE-CGC tente d'y voir clair dans les décisions des cours de Cassation ou d'Appel. Sa recommandation auprès des délégués : «Il faut justifier les différences de traitement ! En mettant, par exemple, en avant la logique contractuelle de la convention collective et les contreparties accordées ; ou encore en justifiant précisément et objectivement les différences de traitement par référence au niveau de responsabilité, au niveau d'autonomie, à l'amplitude du travail, à la formation, à l'expérience ou aux conditions du marché du travail». (News-Letter CFE-CGC, 7.10.2010).



☑ Renault

MARCHÉ DE DUPES

L'éventualité d'une délocalisation de la production des Renault Clio en Turquie légitime une intervention de l'État, estime la Métallurgie CFE-CGC qui lance «France, ton Losange fout le camp !». Elle parle de réduction «insidieuse» des effectifs tandis que, depuis cinq ans, «le volume de production réalisé en France est passé de 46 à 25 %, alors que la France et l'Europe constituent toujours l'essentiel du cœur de marché de la marque Renault à hauteur de 60 %».

www.metallurgie-cfecgc.com

≥ PSA

ACCORD SENIORS

La CFE-CGC est signataire d'un «accord en faveur de l'emploi et de la motivation des seniors» chez PSA Peugeot Citroën. L'objectif : «préparer le renouvellement des générations et favoriser la transmission des savoirs». Ainsi, l'intégration prévue de 7 300 jeunes à l'horizon de l'été 2010 se fera grâce au tutorat et au parrainage des seniors. Pour PSA, un senior est un salarié «ayant au moins trente ans d'expérience professionnelle». Chacun d'eux bénéficiera d'un bilan d'orientation professionnelle. Par ailleurs, la CFE-CGC est également signataire d'un accord sur l'exercice du droit syndical qui prévoit de la formation, des moyens supplémentaires et de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

www.cfecgc-psa.net

≥ Bull

ACCORD SENIORS

Chez Bull France, également, la CFE-CGC signe un accord favorable au maintien dans l'emploi des seniors et à la «dynamisation du parcours professionnel des salariés». Parmi les objectifs : identifier les seniors comme référents dans leur métier... (AEF, 22.12.2009).

La Lettre confédérale

publication de la Confédération française de l'encadrement CGC 59/63, rue du Rocher, 75008 Paris Tél.: 01 55 30 12 12 – Fax: 01 55 30 13 13

> Directeur de la publication : Bernard Van Craeynest

Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka Assistantes : M. Texereau ; C. Escorza Impression : STIPA

Commission paritaire : 1010 s 07570.

ISSN : 0753-0625 Abonnement : 123 €

http://www.cfecgc.org - presse@cfecgc.fr

LA LETTRE confédérale

Vous préférez recevoir La Lettre par mél ? Adressez votre demande à : micheline.texereau@cfecgc.fr